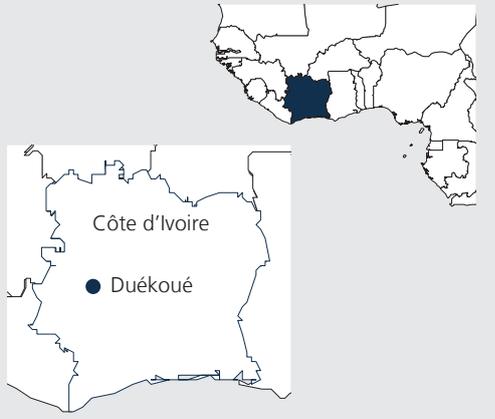
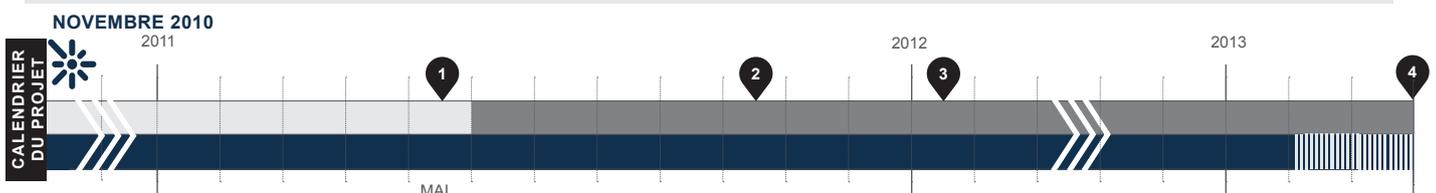


ÉTUDE DE CAS

CÔTE D'IVOIRE 2010-2011 / CRISE POSTÉLECTORALE

MOTS CLÉS : Retours, quartiers urbains, matériaux de construction, construction de cellule élémentaire, activités de défense/juridiques, formation.

LIEU DU PROJET	Duékoué, ouest de la Côte d'Ivoire	
CONFLIT	Crise postélectorale	
DATE DU CONFLIT	2010 à 2011	
NOMBRE DE MAISONS ENDOMMAGÉES	Quelque 24 000 maisons dans l'ouest du pays	
NOMBRE DE PERSONNES DÉPLACÉES	1 million à l'échelle nationale 150 000 déplacées dans l'ouest du pays	<p>DESCRIPTION DU PROJET</p> <p>Cette intervention a permis de construire 1341 abris, en favorisant la participation à l'échelle des ménages et de la communauté par l'intermédiaire de groupes d'entraide et de comités d'abris. La conception des abris a fait appel à de nombreuses ressources locales et a promu le recours à une technique bien connue des ménages bénéficiaires et des constructeurs locaux. Le projet avait pour objectif de contribuer au processus de retour en remettant en état des abris pour les ménages les plus vulnérables.</p>
POPULATION CIBLE DU PROJET	8 046 personnes	
PRODUITS DU PROJET	1 341 abris	
TAUX D'OCCUPATION LORS DU TRANSFERT	99 % des 421 premiers abris occupés en juillet 2012	
TAILLE DES ABRIS	36 m² (3 chambres) pour la maison + 2 m² pour les latrines	
COÛT DU MATÉRIEL PAR ABRIS	585 dollars É.-U. (matériel) 70 dollars É.-U. (main-d'œuvre) 200 dollars É.-U. (contribution des bénéficiaires)	
COÛT DU PROJET PAR ABRIS	886 dollars É.-U.	



1 Fin de la crise postélectorale

2 Date de début du projet

3 421 abris achevés

4 1 341 abris achevés

POINTS FORTS

- + Plus de la moitié des travaux a été réalisée par les bénéficiaires par l'intermédiaire de groupes d'entraide.
- + Le projet optimise l'utilisation des ressources locales, permettant ainsi d'obtenir tout le matériel de maçonnerie (briques et mortier) tout en limitant l'impact environnemental local
- + En adaptant la conception et en garantissant une forte participation communautaire et des travaux de bonne qualité, la capacité de construction et d'entretien des abris a été améliorée.
- + En utilisant des briques en terre crue et du mortier, l'organisation a construit des abris plus grands au même coût que des projets d'abris menés par d'autres organisations
- + Étant donné que l'une des principales préoccupations des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des réfugiés était la perte de leur maison, la reconstruction des abris a contribué à un retour durable après la crise

POINTS FAIBLES

- + Il a parfois été difficile de vérifier si la maison avait été détruite durant la crise postélectorale de 2010-2011 ou par suite d'une crise antérieure.
- + Le personnel du projet a eu du mal à résoudre les litiges fonciers. Il n'y avait pas de système formel de sécurité d'occupation des terres, et certains litiges sont survenus lorsque des abris ont été remis en état pour des ménages de migrants. Les efforts de résolution des litiges se sont poursuivis en 2013.
- + La seconde phase du projet a démarré quelques mois avant le début de la saison des pluies, en mars, et s'est terminée deux mois après celle-ci, en décembre, ce qui a eu une grande incidence sur la production de briques en terre crue et sur les travaux de maçonnerie.
- + Malgré une campagne de sensibilisation initiale menée au début du projet, il a fallu réexpliquer régulièrement les critères de sélection des bénéficiaires, en particulier aux personnes qui venaient tout juste de rentrer chez elles et qui ne pouvaient pas être prises en considération en raison des contraintes de temps et de ressources du projet.



Le projet visait à favoriser des retours durables. Le réseau d'évacuation a été entretenu par 80 % des occupants des abris.



CONTEXTE

Voir A.4 Côte d'Ivoire 2010 2011 pour le contexte.

SÉLECTION DES BÉNÉFICIAIRES

Le premier projet a été mis en œuvre à Duékoué et Bloléquin, où les destructions les plus importantes ont été signalées. Environ 2200 maisons ont été détruites dans les 11 districts sélectionnés.

Les communautés ont fourni leur propre liste de ménages, qui a été confirmée par une enquête porte-à-porte.

Les critères de vulnérabilité étaient basés sur le sexe du chef de ménage, l'âge, la présence de personnes handicapées dans la famille, la taille du ménage, les ressources économiques du ménage, la note obtenue en matière de sécurité alimentaire, la propriété foncière ou l'accès aux terres, et la volonté de participer à la reconstruction de l'abri.

Les listes provisoires ont été affichées publiquement pendant deux semaines pour permettre à la communauté de donner leur avis.

BIENS FONCIERS

D'une façon générale, il n'existe pas de documents officiels sur les biens fonciers dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. Les sites ont été visités avec les autorités traditionnelles pour certifier que le chef de famille était le propriétaire du terrain.

Il y a eu des conflits entre différentes communautés, souvent entre communautés autochtones et communautés migrantes.

Pour 40 familles en litige foncier, des solutions ont été trouvées en collaborant avec l'administration locale dans le cadre d'un programme d'assistance juridique opéré par l'organisation. Il a fallu environ quatre mois pour s'entendre sur les terres que ces familles pourraient occuper durablement.

MISE EN ŒUVRE

Pour chaque ménage, 2500 briques en terre crue ont été fabriquées (2000 pour les abris et 500 pour les latrines) grâce aux efforts déployés par le groupe d'entraide composé de 8 ménages. Chaque groupe d'entraide a reçu des outils et des moules à briques au début du projet. Un chargé de mobilisation communautaire et le comité d'abris ont aidé les bénéficiaires d'un bout à l'autre du processus.

L'organisation a commencé la construction lorsque le nombre requis de briques en terre crue avaient été fabriquées par les bénéficiaires et la fosse des latrines creusées. La première étape de la construction a consisté à creuser les tranchées et à poser les fondations.

Les murs ont été construits en trois étapes, deux jours de séchage étant prévus à chacune d'elles : 1) pose de cinq rangées de briques, 2) pose de cinq rangées de briques, 3) construction du pignon. Les travaux ont été réalisés par un maçon pendant que le ménage préparait le mortier et fournissait l'eau nécessaire.

La construction de la toiture a pris deux jours : un jour pour la menuiserie et un jour pour fixer les plaques de tôle ondulée. En parallèle, le maçon construisait les murs des latrines.

Lorsque toutes les maisons du village étaient achevées, une cérémonie de clôture était organisée.

GROUPES D'ENTRAIDE

Des groupes d'entraide ont été créés pour encourager le travail collectif et, plus particulièrement, pour veiller à ce que des briques soient disponibles pour les personnes faibles, âgées ou handicapées. Dans la pratique, il était presque impossible de faire collaborer des personnes de communautés différentes, et il a été difficile d'encourager 8 à 10 familles à travailler en équipe en vue de fabriquer un nombre suffisant de briques. La plupart des ménages ont décidé de travailler seuls ou avec des membres de leur famille.

À l'issue des séances de formation, chaque groupe d'entraide a reçu un kit de construction à partager (bêche, houe, pelle, réservoir d'eau de 1 m³ et jerricane).

COMITÉS D'ABRIS

Des comités d'abris ont été établis pour autonomiser et mobiliser les personnes participant au projet. Ils vérifiaient régulièrement le nombre de briques fabriquées et ont établi un classement déterminant l'ordre dans lequel les maisons seraient construites.

FORMATION

Des messages de base ont été communiqués sur l'entretien du réseau d'évacuation, le plâtrage du seuil, la fabrication des portes et l'installation des latrines.

Chaque ménage a reçu un moule à briques. Des formations ont été dispensées sur la fabrication des briques en terre crue et des activités ont été menées dans le cadre des groupes d'entraide dès le début du projet. Ces formations ont duré environ une demi-journée par groupe et étaient pilotées par un administrateur de site.

Chaque ménage a bénéficié de deux formations d'une heure et demie sur les abris et la promotion de l'hygiène. Au total, six formateurs ont été mobilisés (cinq techniciens et un chargé de mobilisation sociale).

COORDINATION

Les principaux acteurs humanitaires participant à l'intervention en matière d'abris se sont réunis deux fois par mois jusqu'en juillet 2012, et une fois par mois ensuite. Les réunions se sont tenues à Abidjan et dans l'ouest du pays.

La coordination a permis de définir les zones d'intervention des différentes organisations, ainsi que de communiquer des chiffres dès le début du mouvement de retour. Elle a également été essentielle pour le partage d'informations sur la conception et les coûts, ainsi que pour l'adoption d'une réponse commune sur le terrain.

SOLUTIONS TECHNIQUES

Les briques en terre crue ont été choisies car elles constituent le moyen le plus facile de garantir la qualité de la mise en œuvre, ce matériau étant très commun dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. Le ciment n'a pas été utilisé dans le mortier car cela aurait augmenté le coût par abri et réduit, partant, le nombre de bénéficiaires.

L'organisation a indiqué que les abris bénéficiaient d'une « conception améliorée » par rapport à d'autres maisons du fait qu'elles étaient dotées d'une toiture en tôle ondulée et de latrines et grâce à la qualité de la plateforme. Les abris avaient été conçus sur la base d'un modèle courant dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, mais ils étaient plus grands que bon nombre de maisons de la région.

EFFECTIFS ET STRUCTURE

La structure organisationnelle était la suivante :

- Un chargé de mobilisation sociale responsable de la mobilisation de groupe, de la promotion de l'hygiène et des évaluations ;
- Cinq responsables de sites (un pour deux à trois sites) responsables du suivi des travaux, de la supervision des maçons et des menuisiers, des formations et de la fourniture des matériaux. Les responsables de sites et les chargés de mobilisation passaient 80 % de leur temps sur le terrain ;

LISTE DE MATÉRIAUX

Matériaux	Quantité
Plaques de tôles ondulées	45 unités
Bois d'œuvre	33 unités
Briques en terre crue	2 500 unités

- Six chargés de mobilisation communautaire (un pour deux sites). Ceux qui étaient recrutés localement recevaient une allocation mensuelle et surveillaient la construction ;
- Onze comités dont les membres ont été choisis de manière à ce que les trois communautés de la région soient représentées ;
- Un coordonnateur de projet chargé de superviser les opérations.

LOGISTIQUE

S Des appels d'offres ont été lancés pour les dalles de béton armé destinées aux latrines, les tôles ondulées, le bois d'œuvre et d'autres matériaux. Les fournisseurs ont livré les matériaux directement à chaque communauté, sauf les plaques de toiture, qui ont été entreposées de manière centralisée.

Les briques en terre crue ont été fabriquées localement au sein des communautés. Chaque ménage les a entreposées à proximité du futur lieu de construction.

Des entrepôts ont été établis sur le terrain pour stocker le bois, les cadres et les équipements.

Les comités d'abris ont distribué les matériaux sous la supervision de l'organisation. Ceux-ci ont été distribués à l'achèvement de chaque phase de construction. Les tôles ondulées ont fait l'objet d'une attention particulière, car les ménages étaient tentés de les vendre.

Entre 60 et 80 maçons et entre 10 et 20 menuisiers ont été recrutés directement, principalement dans les villages où les abris devaient être construits.

ENTRETIEN

Environ la moitié des abris ont été améliorés par leurs occupants, grâce à l'ajout d'une chape de béton et de plâtre. Cependant, le plâtrage a essentiellement été appliqué à l'intérieur plutôt que sur la façade, ce qui n'a pas permis de maximiser la durabilité des abris.

À la fin de 2012, environ 80 % du réseau d'évacuation aux alentours des abris était toujours entretenu. Plus de trois quarts des latrines étaient utilisées, même si certaines servaient de douches. Les activités de promotion de l'hygiène se sont poursuivies en 2013.

Certains maçons recrutés par l'organisation ont construit le modèle de maison pour d'autres entrepreneurs privés, mais n'ont pas utilisé de toiture en tôle pour des raisons de coût.



Le projet visait à favoriser des retours durables. Le réseau d'évacuation a été entretenu par 80 % des occupants des abris.